

Informations complémentaires aux parents des élèves inscrits à la Structure d'Accueil (SA) de l'Ecole à journée continue

Madame, Monsieur,

Dès le 17 août 2015, votre enfant est inscrit à la SA de l'Ecole à journée continue de l'ECLF.

Afin de pouvoir l'organiser efficacement et éviter certains désagréments pour le personnel de la SA et pour les parents, nous vous prions de prendre note des remarques suivantes :

1. Les horaires choisis doivent être respectés. Tous les retards non-justifiés de plus de 10 minutes seront facturés.
2. Lors de son départ pour la maison, l'enfant doit saluer la responsable de son groupe.
3. Les parents ne doivent pas venir en voiture jusque dans la cour d'école, ils sont priés de stationner à l'entrée du parking.
4. La décharge ci-dessous doit être remplie si vous autorisez votre enfant à attendre votre arrivée au parking ou si vous l'autorisez à rentrer seul à la maison. Nous ne laissons aucun enfant seul et sans surveillance surtout le soir après la fin de l'accueil.
5. Si votre enfant est inscrit à la SA de la cantine, il doit impérativement être présent. Si vous désirez venir le chercher, vous devez annoncer son absence.
6. Si votre enfant prend son pique-nique à la cantine, il ne peut pas utiliser les couverts de DSR. Veuillez donc mettre ses propres couverts dans son sac.
7. Si votre enfant ne vient pas à la SA (anniversaire, maladie, etc.) veuillez l'annoncer au plus tard le matin au secrétariat ou remettre un billet écrit au personnel de la SA **deux jours** avant l'absence prévue.
8. Les inscriptions sont définitives pour toute l'année scolaire 2015 – 2016.
9. La facturation est faite par semestre, vous recevrez donc 2 factures par année scolaire.
10. Dès fin octobre, les élèves de 1H à 3H devront se rendre progressivement seuls à la cantine lors des pauses de midi. (Apprentissage de l'autonomie).
11. En cas de retard ou pour toutes communications urgentes, vous pouvez joindre le personnel de la SA dès **12h45 au 079 755 96 65**.